

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
DE  
HAUTE NORMANDIE**

---

**SESSION PLÉNIÈRE  
DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2009**

**AVIS SUR LES AIDES FINANCIERES A LA MOBILITÉ EN  
FAVEUR DES APPRENTIS**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Rapporteur : Madame Arlet ADAM**

Engagée dans le développement de la mobilité internationale des apprentis afin d'améliorer leur niveau de qualification, la Région Haute-Normandie souhaite adapter le nouveau système d'aides financières qui s'intitulera désormais « Région sans frontières apprentis ».

Ce système basé sur un crédit temps, variable en fonction du niveau d'étude et du rythme de l'alternance, permettra à l'apprenti de l'utiliser au cours des différents étapes de sa scolarité. Ce système sera opérationnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Le Conseil Economique et Social Régional approuve le nouveau système d'aides financières.**